

L'ECHO SANITAIRE APICOLE

FRELON ASIATIQUE 2024 - ANNÉE NOIRE

Au 10 décembre, le GDS a géré la destruction de près de 1000 nids, dont le financement a été assuré par les communautés de communes et la Métropole.

Le nombre de nid a quasiment doublé sur le territoire par rapport à 2023. Plusieurs dizaines de nids n'ont pas pu être détruits faute de moyens financiers.

COMMANDEZ VOS PIEGES BEE VITAL

= piège recommandé dans le plan de lutte Frelon Asiatique pour le piégeage de printemps



Réservé aux adhérents

Prix: 35€ TTC avec appât

(-20% par rapport au prix commerce)

Bon de commande dans le bulletin de cotisation à la section apicole



Un **agenda-registre d'élevage** indispensable :

- Des infos sur les maladies, les moyens de lutte,
- les travaux du mois,
- les fiches techniques,
- le calendrier des floraisons,
- le registre d'élevage
- le cahier de miellerie

Un document technique et ludique, un agenda où l'on peut noter nos observations tout au long de l'année !

Ce fascicule est compris dans le prix de l'adhésion !

A retirer lors de l'AG ou chez Michel Carton, ou au GDS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION APICOLE

**Samedi 22 février
2025 - 14h**

Maison des Agriculteurs
La Tour de Salvagny

- Frelon asiatique: lancement du piégeage de printemps
- Loque américaine : la reconnaître et s'en prémunir



DÉCLARATION DES RUCHES

avant le 31 décembre
Info à faire passer dans
tous les réseaux !



Déclarez vos ruches
entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides

EDITO Michel CARTON

Être apiculteur, c'est avant tout pour chacun d'entre nous la passion et l'amour des abeilles. Certains en ont fait leur profession, mais pour la majorité, c'est le plaisir de récolter quelques pots de miel pour sa famille et ses amis.

Que ce soit individuellement ou collectivement, l'année 2024 ne nous a pas épargné et il a fallu faire front : des récoltes médiocres ou pléthoriques pour d'autres, des famines, un printemps pourri, des essaimges intempestifs, un foyer de loque américaine sur le département, un marché du miel atone...

Il a fallu faire front également sur la lutte contre varroa. Aujourd'hui avec les outils et les protocoles de lutte comme la bithérapie couplée à des mesures biotechniques (retrait du couvain de mâles, encagement des reines), nous pouvons mieux maîtriser ce parasite. Mais il y a encore du chemin à faire : près d'1/4 des ruches meurent pendant l'hiver et la cause principale en est le varroa !

Faire front également contre le frelon asiatique : il y en a de partout, avec les prédatations sur les ruches qui en découlent, et la désolation pour l'apiculteur ! Le nombre de nids double tous les ans, triste perspective... Il faut amplifier le piégeage des fondatrices au printemps. Une dynamique s'installe. Dans certaines communes les apiculteurs sont organisés pour mener la campagne de piégeage des fondatrices, pour rechercher des financements complémentaires pour la destruction des nids. Ils s'investissent aussi dans la communication auprès de la population. Ces initiatives locales doivent être encouragées, et n'ayons pas peur qu'elles puissent essaimer.

La lutte contre le frelon sera le thème de notre assemblée générale avec le lancement de l'opération piégeage de printemps sur l'ensemble du département.

Je vous souhaite à vous tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2025 !

Michel CARTON